



Confrérie Des Mange-Tripes D'Als



PV de réunion du 20 octobre 2010

Etaient présents :

Mr Jean André – M BOISSIN – M et Mme COCQUERY – FOSSAC Raymond - M FOSSAC Max – M M LAGANIER – Mme et M MAURIN – Mme et M NOGARET – M PORTAL – Mme et M RIBARD – Mme et M SAUVAGES –.

La présidente ouvre la séance à 18 h 50.

Grand chapitre anniversaire du 18 septembre 2010 :

Notre trésorier Francis Laganier prend la parole et donne le résultat financier du grand chapitre anniversaire du 18 septembre.

La recette s'est élevée à 5847 € 50 et toutes factures payées y compris la donation à l'archiprêtre, il ressort un bénéfice de 1429 € 50.

Soit un très bon résultat. Toute la confrérie se félicite.

Il est soulevé le problème de la musique et pour le prochain grand chapitre, il faudrait trouver une animation musicale qui à la fois, accompagne le cortège et anime notre repas.

Le club Lyons Fémina a organisé la vente de bocaux à l'occasion de la fête de la châtaigne, ce qui nous a rapporté la somme de 170 €.

Par contre, nous n'avons plus un seul bocal en stock.

Après discussion pour le prochain grand chapitre 2011, il est retenu la date du 24 septembre 2011.

L'organisation devra être remaniée du fait que la salle polyvalente ne sera pas disponible.

Grand chapitre solennel du 24 novembre 2010 Au Riche Hôtel :

Notre grand maître nous signale qu'il s'est occupé des petites boîtes de chocolat pour les dames présentes.

La présidente donne lecture du menu qui a été retenu et la liste des intronisés « chevalier fin palais » ainsi que la liste des chevaliers élevés au grade de « dignitaire ».

La Présidente attire l'attention sur le fait que 80 places uniquement sont disponibles dans la salle du Riche Hôtel.

Il est donc impératif que tous les dignitaires en tenue désirant participer à ce repas se fassent connaître immédiatement auprès de Francis Laganier.

Le prix du menu comme l'an passé est de 35 € par personne.

Notre trésorier clôturera les inscriptions au chapitre dès que les 80 réservations seront atteintes.

Soyez prudents, inscrivez vous rapidement.

Divers projets pour 2011 :

Francis Laganier propose un petit déjeuner en collaboration avec le Lyons Club d'Uzès dans la cave du vignoble Chabrier.

Notre grand maître propose un petit déjeuner à Salindres, Salle Becmil.

Possibilité d'un petit déjeuner à l'abattoir d'Alès avec visite guidée des installations pour les présents.

Prévisions de sorties :

Villefort – 31 octobre 2010

Seront présents : M Jean André (sous réserve), M et Mme Boissin, M Max FOSSAC, M et Mme COCQUERY & M Daniel Sauvages (sans les repas pour tous les trois).

Sète – 09 novembre 2010

Seront présents : M Jean André (sous réserve) M et Mme BOISIN, M Max FOSSAC, M et Mme MAURIN Maurice, M et Mme PERRIN.

Saint Saturnin - 14 Novembre 2010

M Jean André (sous réserve), M et Mme Boissin, M Max FOSSAC, M et Mme J RIBARD.

Si d'autres personnes souhaitent se joindre à ces sorties, ils sont priés de prévenir de toute urgence la Présidente de façon à ce qu'elle puisse les inscrire.

Divers :

Monsieur Daniel Sauvages pose une question à l'assemblée : « à quoi sert notre secrétaire ? ». On ne le voit jamais, il ne fait aucun compte rendu de réunion et n'est jamais présent à nos grandes manifestations.

Jacques Boissin signale qu'il est très pris par son activité au sein de la course automobile auprès de la fédération et qu'il est donc moins disponible pour participer à nos activités.

Monsieur Henri COCQUERY prend la parole et annonce à la confrérie qu'il arrive maintenant à saturation et qu'il se retire du travail actif de la confrérie. Il précise qu'il ne nous laissera pas tomber et donnera un coup de main pour la fabrication de nos produits.

La confrérie le remercie de son dévouement.

Max FOSSAC propose de refaire les badges pour ceux qui les ont perdus, ou ne les auraient pas eus.

A priori, Bernard Nogaret, Raymond FOSSAC, JF PORTAL. Tous autres membres n'ayant pas de badge sont priés d'informer par courriel Max FOSSAC à l'adresse suivante : m.fossac@free.fr

Un grand débat s'entame sur la création d'un collège de grand dignitaire qui sera donc un collège situé dans la hiérarchie au dessus des dignitaires en tenues.

Ce collège aurait un numerus clausus et ne serait composé que des membres réellement actifs par leur présence et activités dans l'association.

Beaucoup de modalités restent à voir pour la création de ce collège, nous avancerons le projet lors d'une prochaine réunion.

Plus rien n'étant à débattre, la confrérie s'est réunie autour d'une succulente tête de veau préparée par Henri et Denise, accompagnée d'un fromage de Chimay ramené de Belgique par Max FOSSAC, le tout arrosé de délicieux vin blanc et rouge apportés par notre ami Bernard NOGARET qui arrosait ainsi sa nomination de dignitaire.

La Présidente
Denise Cocquery